



BILAN D'ACTIVITES 2022-2023

1. RAPPEL DES TEXTES OFFICIELS CONCERNANT LA MAISON DES LYCEENS

Circulaire n°2010-009 du 29 janvier 2010 relative à la Maison des lycéens, paru dans le cadre de la réforme des lycées

"La MDL développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) travaille avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.

Pour financer ses projets, la MDL peut organiser des activités pour récolter des fonds : fête de fin d'année, gestion d'une cafétéria, expositions, etc. Elle assure aussi la promotion des moyens d'expression des lycéens : droits d'association, de réunion, de publication, etc.

Tous les lycéens peuvent adhérer et devenir membres de la MDL.

Dès 16 ans, chaque élève peut assurer des responsabilités de gestion de l'association, en intégrant par exemple le conseil d'administration ou le bureau de l'association.

Tout adulte de l'établissement peut apporter son soutien au fonctionnement et à la gestion de l'association, et notamment le référent vie lycéenne.

Si le lycée disposait jusqu'à présent d'un foyer socio-éducatif (FSE), la Maison des lycéens le remplace désormais. L'objectif principal de la MDL est de proposer aux élèves de prendre des responsabilités, de les assumer et de faire preuve d'initiative pour les actions qu'ils veulent mener. Le FSE obéit à un autre fonctionnement.

Le budget de la Maison des lycéens est distinct de celui du lycée. Le programme des activités de l'association contribue à enrichir le projet culturel de l'établissement, notamment pour ce qui relève de la culture au lycée.

Les recettes peuvent provenir de divers produits :

les cotisations des adhérents ;

les dons ;

les produits des activités de l'association ;

les subventions publiques ;

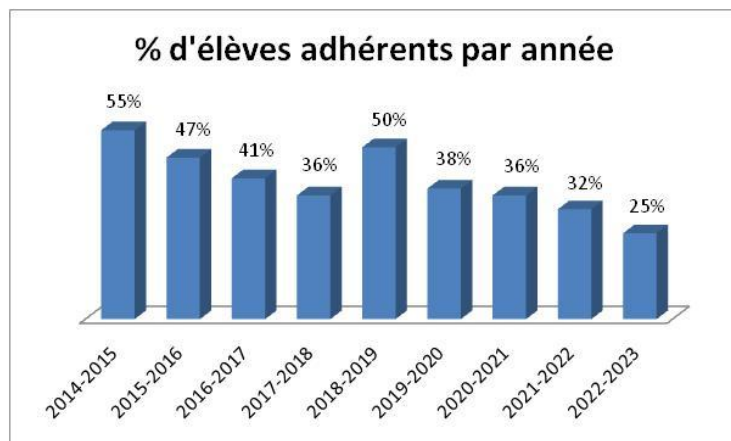
les dotations de l'établissement.

La MDL peut faire des bénéfices au titre de ses activités, mais ni les membres du conseil d'administration de l'association, ni les membres du bureau ne peuvent recevoir une rétribution quelconque en raison des fonctions qui leur sont confiées."

2. ADHESIONS

21 adhérents adultes (2 l'an dernier)

234 adhérents élèves sur 930 élèves (**25 % d'élèves adhérents**) (32% en 2021-2022, 36 % en 2020-2021, 38 % en 2019-2020, 50% en 2018- 2019, 36 % en 2017-2018, 41 % en 2016- 2017, 47 % en 2015-2016, 55 % en 2014-2015)



dont :

- 69 en **Secondes Générales** sur 167 élèves (**41 %**) (2021-2022 : 66 %)
- 19 en **Secondes Professionnelles** sur 122 élèves (**16 %**) (2021-2022: 28 %)
- 67 en **Premières Générales ou technologiques** sur 175 élèves (**38 %**) (2021-2022: 45 %)
- 13 en **Premières professionnelles** sur 133 élèves (**10 %**) (2021-2022: 14 %)
- 57 en **Terminales Générales ou technologiques** sur 148 élèves (**39 %**) (2021-2022: 38 %)
- 7 en **Terminales Professionnelles** sur 128 élèves (**5 %**) (2021-2022: 8 %)
- 2 en **BTS** sur 56 élèves (**4 %**) (2021-2022: 9 %)

3. BUREAU DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNEE 2022-2023

Assemblée générale le 28 septembre 2022.

Président : Owen DESHAYES (TG3)
Vice-présidente : Lénaëlle MADIC-DUCOUT (TG2)
Secrétaire : Eloïnn LERIQUE (TG3)
Secrétaire-adjoint : Nils ENDELIN (TSTMG1)
Trésorier : Elliott BAHADUR (TG1)
Trésorier-adjoint : Clément RIVIERE (TG3)
Chargées de communication : Clémence CARPENTIER (TG3)
Imane FERAOUN (TG3)
Adèle GRUNDRICK (TG3)

Une adulte aidait les élèves à mener à bien leurs projets : Cécile Kébir, professeure documentaliste.

4. ACTIONS MENEES EN 2022-2023 :

- **Cafétéria** : Aucune vente pendant les récréations en 2022-2023.
Sur l'heure du midi et pendant les récréations, la cafétéria est ouverte par des membres du bureau.
- **Organisation de la photographie scolaire** ; Les photos individuelles et de classes ont été réalisées par la société Photo Mathieu en septembre 2022. La vente a été pour la première fois cette année faite entièrement via Internet.

Rendez-vous est déjà pris avec le même photographe pour le jeudi 21 septembre 2023.

Recettes de cette année : 1 242,08 € (2021-2022 : 1 328,56 €).

- **Journée portes ouvertes du lycée** : Présentation de l'association aux familles. Café et gâteaux offerts.



- **Organisation d'événements à thèmes** :



- o Fêtes de fin d'année : sapin refusé cette année. Distribution de chocolats et vente de cartes de vœux

- o Saint-Valentin : vente et distribution anonyme (ou non) de roses dans le lycée (350 roses vendues)



- **Participation à des projets pédagogiques :**



○ Quart d'heure de lecture : achat de livres à Emmaüs pour remplir les boîtes à livres mises à disposition des élèves dans tous les couloirs de l'établissement



○ Financement du pressoir et vente de jus de pommes issues des jardins du lycée (partenariat écolycée)

○ Achat des médailles et coupes pour le cross organisé par les professeurs d'EPS



○ Financement de lots pour les "Prix de l'engagement" à destination des élèves les plus méritants à l'occasion de la remise des diplômes

○ Financement de lots (PCAV, blog T@gs et Toile(s))

○ Financement de tissu pour la semaine des droits des femmes

○ Financement d'une visite guidée de l'Opéra Garnier en amont d'une représentation

○ Organisation de sorties scolaires hors temps scolaires : système de caution assumé par la MDL



- **Organisation de collectes pour des associations :**

○ Collecte et don pour l'association "Papillon blanc" : vente de brioches



○ Collecte et don pour l'association "Agir pour l'environnement" (partenariat écolycée et AS à l'occasion du cross)

○ Organisation d'un concours de récolte de bouchons à l'échelle du lycée pour l'association Handi-Cap-Prévention (partenariat

écolycée) : 684 kgs collectés, financement d'une sortie au Stade de France pour la classe gagnante



- **Fête du lycée** : 17 mai 2023. Comme l'an dernier, elle a remporté un grand succès. Plusieurs concours étaient proposés avec deux jurys composés d'élèves et d'adultes du lycée :



- Concours collectif de déguisements : organisation de photos de classe en matinée. Lot : sortie Accrobranche à la base de Loisirs de Cergy pour l'ensemble de la classe

- Concours individuel de déguisements : défilé et 5 lots : 50, 40, 30 et 2 x 20 € en chèque Illicado

- Scène ouverte aux talents : 3 lots : 100, 80 et 50 € en chèque Illicado



- Tombola : 1^{er} prix : 2 places pour le Parc Astérix, 2^e prix : 50 €, 3^e prix : 20 € + divers lots de consolation

- **Bal de promotion** : Prévu le 30 juin, il a été annulé la veille par arrêté préfectoral en raison des émeutes urbaines de cette fin d'année scolaire. Nous espérons l'organiser lors de la remise des diplômes, idéalement la veille des vacances de la Toussaint (si les diplômes ont été imprimés par la Maison des examens à cette date). 71 élèves étaient inscrits sur les 277 élèves de Terminales (aucune inscription chez les BTS). Au programme du bal : musique, décoration, boissons, chips, bonbons, pizzas, glaces, élection des deux "stars" de l'année.

- Achats pour l'amélioration de la vie au lycée : pas d'achat de matériel de sport (raquettes, ballons, balles de ping pong) cette année scolaire

BILAN FINANCIER

Détail	Recettes	Dépenses	Total
Dons et subventions			
Adhésions	2 177,00 €		2 177,00
Vie du lycée			
Photographie scolaire	1 242,08 €		1 242,08
Chocolats de Noël		-89,88 €	-89,88
Cartes de vœux	94,15 €	-138,50 €	-44,35
St Valentin	355,11 €	-740,00 €	-384,89
Journée Portes Ouvertes	15,00 €	-106,55 €	-91,55
Fête du lycée	277,02 €	-1 423,74 €	-1 146,72
Bal de promotion		-93,10 €	-93,10
Ouverture culturelle et projets pédagogiques			
Brioche Association Papillon blanc	250,43 €	-280,00 €	-29,57
Concours de bouchons		-253,00 €	-253,00
Cross		-96,87 €	-96,87
Association "Agir pour l'environnement"	170,00 €	-180,00 €	-10,00
Semaine des Droits des femmes		-16,00 €	-16,00
PCAV		-40,00 €	-40,00
Jus de pomme	104,00 €	-75,00 €	29,00
Opéra		-345,00 €	-345,00
Prix de l'engagement		-46,32 €	-46,32
Quart d'heure de lecture		-100,00 €	-100,00
Sorties	52,00 €	-18,00 €	34,00
Frais de fonctionnement			
Assurance		-225,43 €	-225,43
Frais bancaires	82,50 €	-319,13 €	-236,63
Achats divers		-5,69 €	-5,69
Totaux	4 819,29 €	- 4 592,21 €	227,08 €

Pour la première fois depuis son existence, la MDL n'est pas déficitaire cette année (+228,08 €). Si le bal avait eu lieu, il y aurait eu un peu plus de dépenses mais globalement, les comptes sont à l'équilibre. Une réserve d'argent sur livret est toujours présente (4 000 euros en juillet 2023).

Il n'a pas été demandé de subvention à la Mairie de Jouy-le-Moutier cette année, les comptes de la MDL restant donc excédentaires.

5. PROJETS ET AMELIORATIONS A APPORTER EN 2023-2024 :

Le pourcentage d'adhérents parmi les élèves continue sa chute malgré une Maison des lycéens de plus en plus connue et reconnue pour son dynamisme par l'ensemble des élèves, semble-t-il. Une meilleure promotion des activités de la MDL semble donc malgré tout toujours nécessaire. Il paraît important également d'impliquer davantage les élèves de filière professionnelle, en très grande majorité non adhérents. Une des pistes possibles déjà envisagée mais jamais mise en application : offrir une sortie à la classe dont le pourcentage d'adhérents est le plus important du lycée.

Certaines pistes d'amélioration restent les mêmes que les années précédentes : parvenir à intéresser davantage d'élèves pour s'investir régulièrement dans l'animation de la Maison des Lycéens (et ne pas être seulement "consommateur"), mieux communiquer avec les enseignants pour qu'ils n'hésitent pas à demander une aide pour la conduite de leurs projets pédagogiques.

Des travaux de rénovation de la cafétéria, demandés depuis des années, n'ont toujours pas été réalisés (peinture, décoration, chauffage, mobilier à changer, et éventuellement, mise en place de portes-fenêtres donnant sur la cour et aménagement d'une terrasse).

De façon générale, le fonctionnement de la cafétéria pose problème. Seuls les élèves élus de la Maison des Lycéens, détenteurs des clés, assurent son ouverture, celle-ci étant alors tributaire de la présence ou non des membres du Bureau, qui se retrouvent de fait responsables des lieux. Ce mode de fonctionnement n'est satisfaisant pour personne : il donne soit une impression d'entre soi à un lieu qui devrait être ouvert à tous les élèves du lycée, soit il fait peser sur les épaules des membres du bureau une responsabilité qui ne devrait pas leur incomber.

Pour rappel, seules les trois pièces auxquelles on accède via la cafétéria (bureau de la MDL, salle de rangement et cybercafétéria) sont clairement placées sous la responsabilité des membres élus de la MDL, la cafétéria en elle-même devrait être accessible à tous, adhérents ou non.

Ici aussi, des travaux pourraient être imaginés pour rendre cet espace plus ouvert (suppression de la porte, ouverture sur le couloir,...) et permettre à tous les élèves de pouvoir profiter d'un véritable lieu de détente dans leur lycée.

L'an prochain, une nouvelle équipe adulte prendra le relais pour conseiller et aider les lycéens investis dans la MDL : Madame Bultez, professeur d'espagnol (lycée général), Madame Guérinel, professeur d'espagnol (lycée professionnel) et Madame Penguilly, professeur de SES (lycée général).

Cécile Kébir